Association D'Accès et de Maintien Au Logement

ADAMAL

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

La mesure ASELL est une mesure d'accompagnement individualisé

ASELL
Accompagnement Socio-Éducatif Lié au Logement

pour les ménages en recherche de logement ou qui souhaitent se maintenir dans leur logement.

Ces mesures sont financées par le Conseil Départemental dans le cadre du FSL (Fond de Solidarité pour le Logement).

L'accompagnement proposé est limité dans le temps (6 à 12 mois) ou plus en fonction de la situation

La réussite de cet accompagnement est basée sur l'implication et l'adhésion volontaire des ménages.

Comment bénéficier de cet accompagnement ?

Les objectifs de la mesure ASELL

- Soutenir les ménages qui rencontrent des difficultés dans leur accès au logement.
- Mettre en place une aide éducative budgétaire avec les ménages pour faciliter l'accès ou le maintien dans le logement.
- Conseiller les ménages dans les démarches relatives au logement : indécence, insalubrité, économie d'énergie, médiation bailleurs/locataires.
- Accompagner les ménages ayant contracté une dette locative dans leurs démarches administratives et financières avec pour objectifs la résorption de l'endettement et la prévention d'une mesure d'expulsion.
- Accompagner et soutenir les ménages dans le cadre de leur expulsion domiciliaire.
- Mobiliser le réseau partenarial indispensable pour la réalisation du projet habitat.

Dans le cadre de l'accompagnement, nous vous proposerons de rencontrer le travailleur social au sein de nos bureaux, à votre domicile ou vous accompagner dans vos démarches administratives, juridiques et financières.

Rapprochez vous de votre référent social (CCAS, MDS, CAF…) pour lui faire part de votre souhait de bénéficier d'une mesure ASELL.

✔ Ou contacter l'Association.

Un travailleur social de notre équipe vous contactera afin de vous proposer un premier entretien

ADAMAL Domaine de la Mériquette Bât 10 G - RN 569 - 13270 FOS SUR MER
Tel : 04.42.11.02.80 Fax : 04.42.05.09.65 email : accueil.fos@adamal.org